

Une stratégie pour la protection de l'enfance

GRANDIR EN CONFIANCE



Bâtir  l'avenir

Québec  
 

OBJECTIF DE LA STRATÉGIE



- Agir en amont de la DPJ pour réduire le recours à la *Loi sur la protection de la jeunesse*.
- Offrir des services adaptés, intensifs et accessibles aux populations en contexte de vulnérabilité.



FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE



- Basée sur les constats de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ).
- Résultats de consultations avec des jeunes, des parents, des intervenants, des communautés et des institutions.
- Vise des changements durables dans les pratiques et les services.



EXTRAIT D'UN TEXTE DE LOLO

« **Moi, j'aurais vraiment voulu qu'on aide ma mère.**

Elle aurait pu essayer d'avoir de l'aide pour la consommation, pour apprendre à s'occuper de ses enfants.

Elle ne savait pas cuisiner non plus. C'était toujours la même chose à la maison : Des sandwichs, des sandwichs, *pis* des ramens.

Déjà pour la *conso*, elle aurait eu besoin d'une thérapie fermée pis d'un éducateur qui serait venu chez nous pour lui donner des objectifs.

Je ne pense pas qu'elle faisait exprès, mais il aurait fallu que quelqu'un lui dise : "Ben non! Ça, il ne faut vraiment pas faire ça! Si tu veux garder tes enfants, tu devrais faire ça..."

Mais on n'a pas eu ça.

On a été retiré quelques fois de la maison. Après, ils lui ont dit que c'était sa dernière chance, mais personne ne l'a vraiment accompagnée là-dedans.

Nous aussi, avant de se retrouver en centre, on aurait eu besoin de soutien, au moins pour l'école. Ça aurait été une bonne idée. J'étais censée redoubler en 3^e année mais on m'a fait redoubler juste en secondaire 1. J'en aurais eu besoin avant.

Après, pour mes problèmes de colère, il aurait fallu qu'on m'aide aussi. À force de vivre tout ce que je vivais avec ma mère, j'ai développé ça. J'avais de la misère à me gérer. Quand il m'arrivait de quoi, je frappais mon petit frère pis ce n'est pas normal.

J'aurais aimé ça avoir un filtre aussi. Parce qu'avec ma mère, il fallait toujours qu'on dise tout ce qui nous passait par la tête.

Si je revoyais ma mère aujourd'hui, je lui dirais qu'elle a besoin d'aide mais je ne pense pas qu'elle irait en chercher. Si on était venu cogner à la porte pour lui proposer de l'aider, elle aurait peut-être accepté, mais de devoir se déplacer pour avoir de l'aide c'était trop pour elle. En plus, elle n'avait pas de char.



**Autour de moi, il y avait des adultes qui auraient pu sonner l'alarme avant,
dire : "La maman de Lolo, elle a besoin d'aide", mais je pense qu'ils avaient peur.**

Ils ne voulaient rien dire pour ne pas que ma mère perde ses enfants. »



La société évolue...

LA SOCIÉTÉ ÉVOLUE...



- 61 % des parents considèrent que de **prendre soin de leurs enfants leur demande plus d'énergie et de temps qu'ils en ont** (Lavoie 2022).
- Le nombre d'enfants québécois vivant en situation d'**insécurité alimentaire** est en hausse, passant de 13 % en 2020 à 21 % en 2022 (INSPQ, 2024).
- L'**habitation** est devenue moins abordable au Québec. Les dépenses consacrées au logement par rapport au revenu moyen ont fortement augmenté. Cette situation est criante dans certaines régions en raison de la rareté des logements disponibles ou des prix élevés, ce qui exacerbe les inégalités sociales. (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2024.)

LA SOCIÉTÉ ÉVOLUE...



- Selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire 2022-2023, environ 20 % des élèves du secondaire présentent un **trouble anxieux** confirmé par une professionnelle ou un professionnel de la santé, une proportion plus élevée que celles observées en 2016-2017 (17 %) et en 2010-2011 (9 %).
- Aujourd'hui, près du quart des adolescents vivent une **détresse psychologique élevée**, avec une tendance plus marquée chez les filles. (DRSP, 2024)
- 29 % à 33 % des personnes en **situation d'itinérance** au Québec déclarent avoir déjà été placées par la DPJ (MSSS, 2022).

ENFANTS ET JEUNES VICTIMES DE NÉGLIGENCE

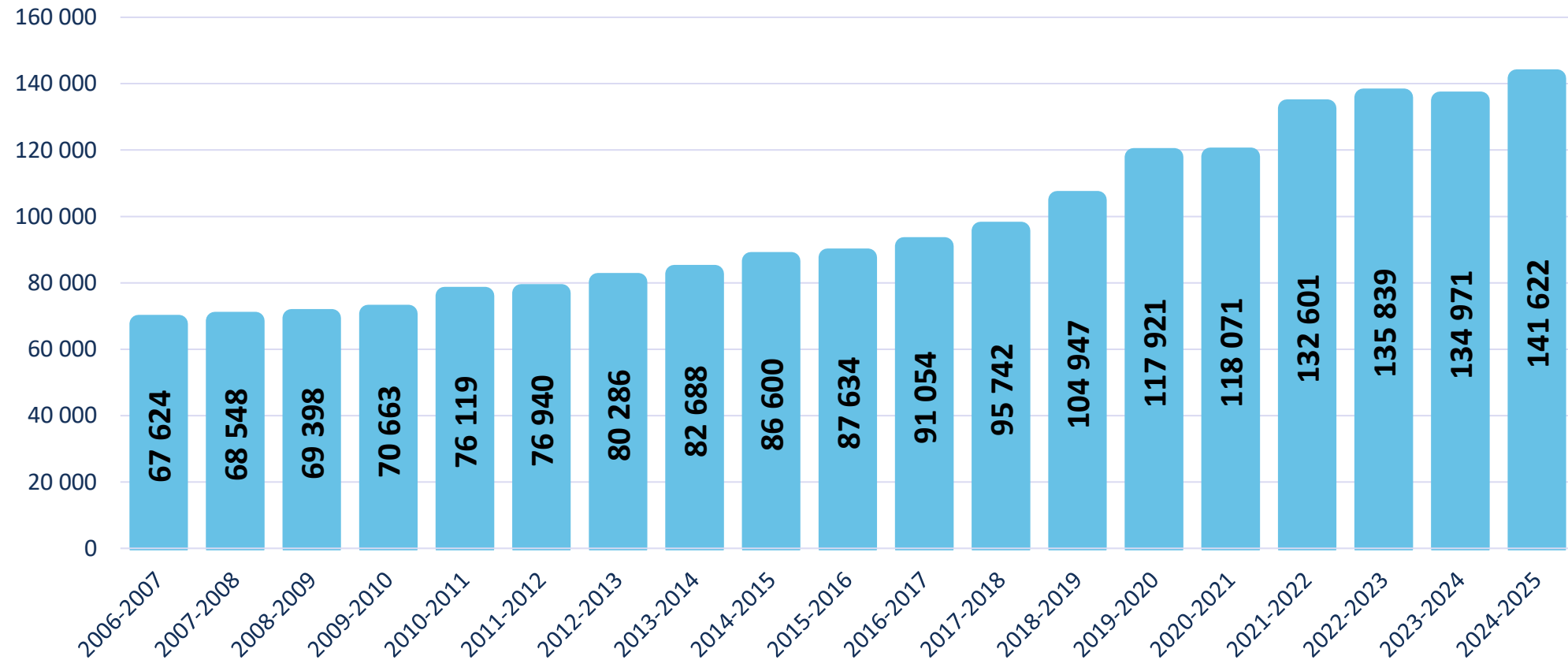


- L'enquête sur les violences familiales dans la vie des enfants québécois (EVFVEQ) :
Au total, 289 000 enfants font l'objet de négligence ou risque sérieux de négligence. Cela représente une proportion de **18 % des personnes mineures en 2024.**

UNE ÉVOLUTION DES SIGNALEMENTS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE DEPUIS 45 ANS



Signalements traités de 2006 à 2025



RAISONS D'INTERVENTION



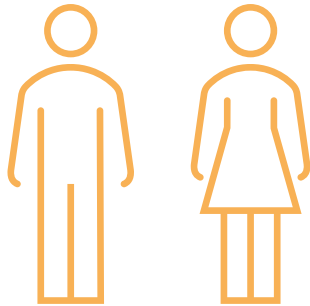
	PROBLÉMATIQUES	0-5 ANS	6-12 ANS	13-15 ANS	16-17 ANS	TOTAL
0,8 %	Abandon	44	115	92	117	368
8,9 %	Abus physique	534	2 100	813	567	4 014
2,9 %	Risque sérieux d'abus physique	583	522	137	88	1 330
3,6 %	Abus sexuel	82	586	500	445	1 613
2,4 %	Risque sérieux d'abus sexuel	262	543	168	101	1 074
7,8 %	Exposition à la violence conjugale	1 406	1 618	349	165	3 538
16,5 %	Mauvais traitements psychologiques	1 196	3 559	1 668	1 056	7 479
30,4 %	Négligence	2 683	5 797	3 165	2 138	13 763
18,7 %	Risque sérieux de négligence	3 535	3 152	1 048	727	8 462
8 %	Troubles de comportement sérieux	-	191	1 380	2 075	3 646
	TOTAL	10 325	18 183	9 320	7 479	45 307

ÉTUDE DE PRÉVALENCE – PROTECTION DE LA JEUNESSE (0-17 ANS)



- Presque un enfant sur 5 sera signalé à la DPJ avant l'âge de la majorité.
- 16,5 % des enfants québécois auront un signalement retenu, faits fondés.
- Un enfant sur dix sera pris en charge pour une mesure de protection.
- Un enfant sur vingt sera retiré de son milieu familial.
- Un enfant dans un milieu vulnérable sur le plan socioéconomique a de 2 à 3 fois plus de probabilité d'être signalé et pris en charge.

UNE SURREPRÉSENTATION DE PERSONNES RACISÉES ET D'ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS ET INUIT



2 fois plus

Enfants issus des
communautés noires



6 fois plus

Enfants des Premières
Nations et Inuit

Une vision à mettre de l'avant pour plus de justice et d'inclusion sociale

VISION



Une société **bienveillante** et **inclusive**

- qui fait de la **prévention** et de la **responsabilité collective** le cœur de son action,
- qui favorise le bien-être, le développement et la protection des enfants et
- qui soutient, de façon coordonnée et concertée, les familles et les communautés qui les entourent.

LES 6 GRANDES ORIENTATIONS



ORIENTATION 1 : Les familles reçoivent des services préventifs et de première ligne, intégrés et accessibles, au cœur même de leurs milieux de vie

- Tenir compte des inégalités sociales de santé et viser à les réduire
- Assurer l'accessibilité réelle aux soins et services de première ligne
- Recourir à l'interdisciplinarité et à la concertation intersectorielle

ORIENTATION 2 : Les jeunes et les parents en contexte de vulnérabilité se font offrir de l'aide, sont valorisés et leur participation active est soutenue

- Renforcer l'action des organismes communautaires pour faciliter la participation
- Tenir compte des traumatismes intergénérationnels et éviter la victimisation secondaire
- Moduler l'intensité et la durée des interventions en contexte de négligence

LES 6 GRANDES ORIENTATIONS



ORIENTATION 3 : Les enfants font l'objet d'une intervention de la protection de la jeunesse lorsque requis et les parents reçoivent l'aide nécessaire à mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement de leur enfant

- Appliquer la LPJ avec rigueur, éthique et humanisme
- Appuyer l'exercice des responsabilités parentales pour protéger les enfants
- Offrir l'intensité et la célérité nécessaires à chaque situation et tenter de réduire le recours au placement

ORIENTATION 4 : Les enfants vivent de la stabilité et chaque enfant peut s'épanouir et développer tout son potentiel

- Favoriser les projets de vie permettant le plus de stabilité et de permanence aux enfants
- Favoriser le recrutement de familles d'accueil et des liens permettant de renforcer le partenariat
- Moderniser les services de réadaptation psychosociale

LES 6 GRANDES ORIENTATIONS



ORIENTATION 5 : Les enfants et leur famille reçoivent des services qui tiennent compte de leur identité, leur diversité, leur langue et leurs droits

- Dispenser des services adaptés et respectueux de la diversité culturelle
- Favoriser l'accès aux services dans leur langue pour les enfants et les familles d'expression anglaise
- Adapter les interventions de façon à favoriser l'exercice des droits

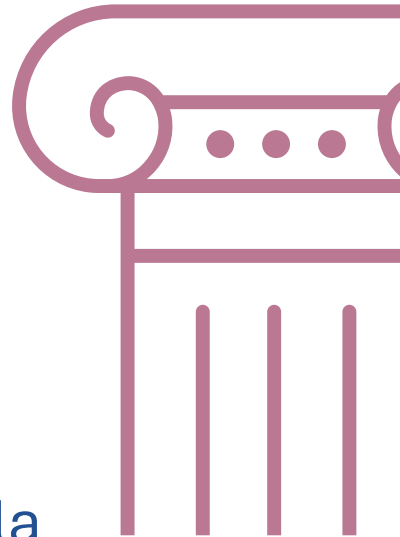
ORIENTATION 6 : Les enfants et les familles des Premières Nations et Inuit bénéficient de services favorisant leur sécurisation culturelle et les collaborations favorisent l'exercice d'une autonomie accrue des communautés en matière de services à l'enfance et à la famille

- Promouvoir des collaborations respectueuses des droits ancestraux des Premières Nations et Inuit
- Adapter les approches et les services à la réalité spécifique et aux besoins des Premières Nations et Inuit

SIX PILIERS DE TRANSFORMATION



1. Des pratiques concertées et intégrées qui accompagnent et engagent activement les familles vivant en contexte de vulnérabilité
2. Un renforcement de la promotion de la santé, de la prévention universelle et des soins et services de première ligne afin d'intervenir de manière précoce et efficace
3. L'amélioration continue des pratiques cliniques et de gestion
4. Des milieux de vie sécurisants qui placent le bien-être des enfants et des jeunes au cœur de leurs priorités
5. Des intervenants et professionnels engagés, qualifiés et adéquatement soutenus, disponibles en quantité suffisante pour assurer un accompagnement de qualité.
6. Une gouvernance intégrée qui mobilise tous les savoirs et qui évalue la pertinence et l'efficacité des actions.



PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) 2026-2029 : DONNER VIE AU CHANGEMENT



- Un **premier** PMO de 40 initiatives : objectif de mettre en place la transformation de manière structurante
- Initiatives portées par le MSSS ou Santé Québec
- Des mesures de soutien à l'innovation de l'ordre de 34 M\$
- S'intègre avec d'autres stratégies et plans structurants (plan de la Table nationale jeunesse, Politique nationale de soins et services de première ligne, Stratégie nationale de prévention en santé, etc.)



Exemples d'initiatives dans le plan de mise en œuvre de la nouvelle stratégie

PILIER 1 : DES PRATIQUES CONCERTÉES ET INTÉGRÉES



- Évaluation de la pertinence et de l'efficacité des modèles de concertation intersectorielle, tels que les modèles Agir Ensemble, COSMOSS et Ma Famille, Ma Communauté, dans la perspective de les généraliser à l'échelle provinciale
- Expérimentation d'un modèle d'accès aux services de proximité pour les jeunes et leur famille qui se déplace dans les milieux de vie des familles vulnérables
- Élargissement des interventions adaptées à la diversité culturelle, par l'entremise de la concertation intersectorielle et communautaire
- Déploiement national des équipes d'intervention jeunesse (EIJ) pour les situations complexes
- Développement d'une réponse alternative à la négligence et au risque sérieux de négligence

PILIER 2 : UN RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ, DE LA PRÉVENTION ET DES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE, AFIN D'INTERVENIR DE MANIÈRE PRÉCOCE ET EFFICACE



- Approche de périnatalité sociale et les conditions de succès à sa mise en œuvre
- Rehaussement des actions intégrées en prévention de la maltraitance et de la négligence
- Renforcement des actions intégrées de promotion de la santé et de prévention auprès des jeunes d'âge scolaire
- Amélioration de l'accès à des services spécifiques adaptés aux besoins des jeunes âgés de 12 à 25 ans, par le développement des sites Aire ouverte

PILIER 3 : L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES CLINIQUES ET DE GESTION



- Poursuite de l'implantation du Guide de pratique clinique: repérage et analyse de situations d'enfants exposés à la violence conjugale et programme de formation spécialisé, harmonisée pour tous les établissements
- Développement d'orientations ministérielles spécifiques pour les PNI
- Révision du manuel de référence en protection de la jeunesse
- Développement de mesures intégrées pour soutenir la transition à la vie adulte des jeunes hébergés qui quittent les services de la protection de la jeunesse

PILIER 4 : DES MILIEUX DE VIE SÉCURISANTS QUI PLACENT LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES AU CŒUR DE LEURS PRIORITÉS

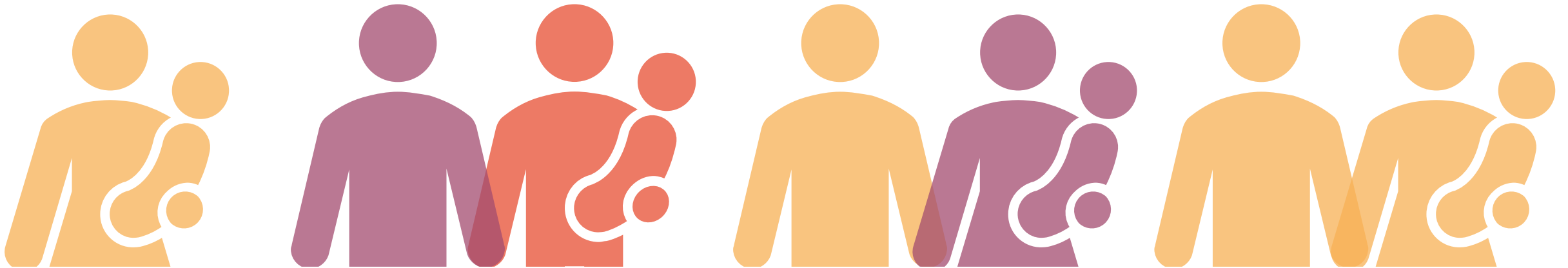


- Poursuite de l'implantation du Guide de pratique clinique: repérage et analyse de situations d'enfants exposés à la violence conjugale et programme de formation spécialisé, harmonisée pour tous les établissements
- Développement d'orientations ministérielles spécifiques pour les PNI
- Révision du manuel de référence en protection de la jeunesse
- Développement de mesures intégrées pour soutenir la transition à la vie adulte des jeunes hébergés qui quittent les services de la protection de la jeunesse

PRINCIPAUX MESSAGES DES PERSONNES CONSULTÉES – CDPDJ 5 ANS



- Consolider de façon prioritaire la première ligne et la prévention
- Améliorer l'impact des travaux sur le bien-être des jeunes et des parents (réduire l'écart entre les orientations et la pratique)
- Évaluer l'implantation et les effets des interventions



POUR PLUS D'INFORMATIONS



Consulter [Grandir en confiance - Stratégie conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux et de Santé Québec pour la protection de l'enfance](#)



PAROLES DE JEUNES



« L'humain évolue constamment,
c'est ce qui nous rend humain.
L'humain évolue. La DPJ aussi. »
- Iced

« Je ne veux plus qu'on me protège du passé.
Je veux qu'on m'aide à construire l'avenir. »
- Jade



Vous souhaitez contribuer à la transformation?

**Complétez ce court formulaire :
forms.cloud.microsoft/r/B53azzxr0i**





MERCI